

Juliette Théry-Schultz est nommée cheffe du service juridique de l'Autorité de la concurrence.

Publié le 21 mars 2019



Juliette Théry Schultz, jusqu'ici rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence, a été nommée cheffe du service juridique de l'Autorité de la concurrence. Elle prendra ses nouvelles fonctions fin avril.

Elle succède à Henri Génin, qui après avoir été conseiller-auditeur de l'Autorité de la concurrence, était depuis 5 années à la tête de son service juridique. Il rejoint la cour d'appel de Versailles en qualité d'avocat général. L'Autorité salue sa rigueur, son professionnalisme exemplaire et le remercie pour la qualité du travail accompli.

Notice biographique de Juliette Théry-Schultz

Docteur en droit civil à la suite de la soutenance d'une thèse en 2003 consacrée à la réciprocité dans l'exécution des obligations et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), Juliette Théry-Schultz a été, entre 2004 et 2007, rédactrice à la Direction des affaires civiles et du Sceau au ministère de la Justice, en charge principalement de l'élaboration de la partie réglementaire du code de commerce. Elle a ensuite rejoint le Conseil (devenu Autorité) de la concurrence en qualité de conseillère juridique au sein du service juridique avant de devenir rapporteure en février 2010 pour l'instruction des cas

dans le secteur des paiements. Experte nationale détachée auprès des unités « antitrust » compétentes pour le secteur des paiements et des services financiers à la DG COMP entre 2011 et 2013, Juliette était depuis, rapporteure générale adjointe à l'Autorité. Elle était responsable de l'unité en charge notamment des secteurs agricole, bancaire et des médias. Elle est depuis l'année dernière la correspondante de l'Autorité pour l'outre-mer.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)